

Réforme du lycée : l'Oréal s'en mêle

— Parce que nous le valons bien ?

— Non, parce que le MEDEF voyait approcher la date de péremption !

Depuis les mobilisations lycéennes de l'hiver 2008, la réforme du lycée encombrait les tripes du gouvernement, comme une flatulence douloureuse qu'il avait du mal à expulser. Le DRH Luc Chatel avait promis d'en présenter une nouvelle mouture avant fin septembre, mais le courage lui a manqué : les lycéens sont moins dociles que les cadres de l'Oréal. C'est donc le PDG de l'entreprise France qui s'en est chargé le 13 octobre, dans un discours plein de vide, aussi consistant qu'un hamburger abandonné dans les toilettes d'un *fast food*.

Que trouve-t-on dans son discours ?

Du vide :

Rien qui permette d'atteindre les objectifs affichés de lutte contre les inégalités sociales au lycée, contre la hiérarchie des filières ou pour la démocratisation du système !

Rien sur la nécessité de faire baisser les effectifs pléthoriques en lycée, de multiplier les travaux en petits groupes. Quant à la réflexion sur les contenus d'enseignement et les pratiques pédagogiques elle est évacuée.

Des annonces qui se résument à 6 points :

Premier principe : le « droit à l'erreur » et à la « réorientation » en cours de route. En même temps, on remet en cause le service public d'orientation au profit de plates-formes multimédia. Comment ne pas craindre une utilisation élitiste et un tri social aggravé avec une orientation en cours d'année ?

Deuxième principe : le rééquilibrage entre les filières, avec la revalorisation des baccalauréats technologiques par la modernisation des programmes, et celle de la filière littéraire, qui deviendrait une filière internationale comprenant une formation en droit et un apprentissage accru des langues étrangères et de leur pratique. On

RESF 01 Défense des enfants et jeunes scolarisés de familles «sans papiers».

«Nous les prenons sous notre protection».

L'Union syndicale *Solidaires* de l'Ain apporte sa contribution à l'action du Réseau Éducation Sans Frontières de l'Ain sans hésitation.

Bien entendu, SUD Éducation a participé à sa création en janvier 2006 et s'efforce d'être présent dans son animation. Pour cela, l'un de ses membres s'est vu attribuer une petite décharge syndicale.

L'une des formes d'action de RESF est le « parrainage républicain », cérémonie organisée dans une mairie pour soutenir et protéger des enfants dont les parents sont menacés d'expulsion. Plusieurs membres des différents syndicats de l'Union syndicale *Solidaires* ont accepté de parrainer un enfant.

Des manifestations ont été organisées devant la préfecture ou devant le centre de rétention de Satolas. *Solidaires* a toujours répondu présent.

Rejoignez le combat de RESF !

revalorise ainsi la filière littéraire en évacuant les enseignements littéraires au profit du commerce international.

Troisième principe : l'« accompagnement personnalisé » de 2 heures des élèves, mal défini, consacré à des tâches très diverses. Sur quels enseignements ces moyens vont-ils être pris puisque le président réforme à « moyens constants »... c'est-à-dire avec encore 14 600 postes en moins l'an prochain ?

Quatrième principe : le lycée français mettra l'accent sur l'apprentissage et la pratique des langues étrangères, particulièrement l'anglais. Aucun allègement des groupes de langues mais l'Élysée suggère des cours de conversation donnés par des étudiants étrangers, des séjours linguistiques, et des heures devant un ordinateur. On apprendra bien à se passer des profs.

Cinquième principe : la place de la culture et de l'art dans les lycées. On va instaurer l'enseignement de l'histoire de l'art, sans aucun moyen annoncé pour valoriser et développer dans le cadre de l'enseignement la pratique de la musique, des arts plastiques ou du théâtre...

Sixième innovation : des liens avec le supérieur et les entreprises, avec une banque de stages en entreprises par lycée et des stages d'enseignants en entreprise. L'entreprise rentre en force au lycée : celui-ci devient de plus en plus ouvertement une usine à fabriquer de la main d'œuvre docile et rentable ou des chômeurs qui savent fermer leur gueule.

La suite ?

Le DRH Châtel, en bon serviteur zélé, devrait préciser tout cela devant une sélection d'organisations syndicales « responsables » : celles qui ont signé la feuille de route de Darcos.

Il va de soi que Sud éducation ne sera pas invité à ces pseudo-négociations.

Nous resterons vigilants et prêts à faire bouffer du shampoing à notre ministre dès qu'il aura levé le voile sur ce projet de contre réforme.

SUD Éducation AIN

Ce combat pour la défense des enfants scolarisés s'inscrit dans notre revendication de régularisation de tous les travailleurs étrangers « sans papiers » dont *Solidaires* soutient le mouvement de grève actuel. Des papiers pour tous !

RESF 01

Réseau Éducation Sans Frontières de l'Ain :
Place du Château. 01370 MEILLONAS.
04 74 35 47 58/ 06 84 71 26 61/
04 74 51 33 24
Courriel : resf01@laposte.net
<http://www.educationsansfrontieres.org>